

## Elisabete Thamer

### D'un transfert à l'autre \*

La définition que donne Lacan du transfert en 1973, « c'est de l'amour qui s'adresse au savoir <sup>1</sup> », nous indique que ce phénomène ne se restreint pas au dispositif analytique, dispositif où l'attente de réponses de la part du sujet prend des contours spécifiques. *Transferts* au pluriel donc, et cela à double titre : pluralité des transferts analytiques et pluralité des transferts tout court. Quelques séances de ce séminaire seront d'ailleurs consacrées aux spécificités du transfert proprement analytique.

La formule de Lacan que je viens d'évoquer nous permet d'inférer que la fin du transfert analytique n'est donc pas la fin de tout transfert. On pourrait certes dire qu'il est consubstantiel à la structure du langage – car un  $S_1$  attend toujours un  $S_2$  –, mais cela n'explique pas ce qui préside au tissage de liens privilégiés entre sujets, y compris à l'issue d'une analyse. Comment expliquer ce phénomène, à la fois entraînant et intrigant, que Lacan a appelé « transfert de travail », et que, dès l'« Acte de fondation », il a placé au cœur non seulement de toute transmission possible, mais aussi de son École <sup>2</sup> ?

Ce « transfert de travail » – qui existe donc en dehors et au-delà de l'analyse – signale quelque chose de paradoxal. L'analyse produit un sujet dont le rapport au savoir est profondément modifié : non seulement face au savoir joui, propre à son inconscient, mais il est aussi convaincu de l'incomplétude des acquis de savoir que son analyse lui a dévoilés, ainsi que de la précarité de toute construction de savoir. Mais, surtout, l'analysé a consenti à la solitude imposée par la singularité radicale de son propre symptôme. Nous avons ainsi, d'une part, un amour au savoir qui se trouve transformé (peut-être est-il devenu « plus digne », comme l'a formulé Nicolas Bendrihen <sup>3</sup>) et, de l'autre, le fait que l'identification au symptôme n'est pas forcément une « bonne affaire » pour nos entreprises collectives. La question est alors : qu'est-ce qui permet à ces « épars désassortis » de faire École ? Un nouveau transfert ? Un amour ou un désir de savoir nouveau concernant la psychanalyse ?

La création de l'École, de la notion même d'École, est devenue avec Lacan une matière proprement analytique et qui soulève la question de savoir ce qui nous maintient ensemble, malgré nos différences radicales, nos « unarités <sup>4</sup> ».

Il est certain que l'amour de l'Un, celui d'un chef d'exception, propre à la foule freudienne et qui régit des groupements humains hiérarchisés marchant au pas, ne conviendrait pas à ceux qui ont traversé une analyse. Dans son cours *Qu'est-ce qui fait lien ?*, Colette Soler a consacré deux ou trois séances à la question du lien dans le groupe analytique, dans lesquelles elle rapproche la notion de « transfert de travail » de l'identification hystérique. Bien évidemment, il ne s'agit pas de l'hystérie avec ses symptômes de corps, mais de l'identification hystérique qui promeut du lien par « participation au désir qui anime l'autre, et dans le cas du transfert de travail, participation au manque qui anime son travail <sup>5</sup> ». En effet, parmi les liens sociaux possibles actuellement et que Lacan a formalisés à travers les quatre discours, « seul le lien hystérique est susceptible de fonder un lien d'école original <sup>6</sup> ». Le discours analytique soutient le lien entre analyste et analysant, mais il ne soutient pas un groupe. Les deux autres, le discours du maître et le discours universitaire, nous remmèneraient vers des types de groupe semblables à ceux de la foule freudienne.

Avec le transfert de travail et l'École pour l'accueillir, Lacan propose un nouveau lien possible, original, et qui est, de surcroît, un remède à la solitude inhérente à la pratique analytique et aux « unarités » symptomatiques produites par les analyses. Il a d'ailleurs affirmé dans son discours à l'EPF : « Ma solitude, c'est justement à quoi je renonçais en fondant l'École [...] <sup>7</sup>. »

Dirait-on pour autant que le transfert analytique débouche en un transfert à l'École ? Pas nécessairement, car ce parcours n'est qu'une issue possible.

J'aimerais pourtant, pour l'ouverture d'aujourd'hui, soulever brièvement quelques points sur les cas où cela a lieu, c'est-à-dire quand le désir de savoir résultant d'une analyse amène l'analysant à s'engager dans l'École. Même s'il n'est pas le seul, le dispositif de la passe est un terrain propice pour cette réflexion, et nous disposons d'au moins deux exemples particulièrement saillants de cette transformation du transfert que sont notamment le passeur et l'AE (analyste de l'École). Je commence par le passeur.

### **Le passeur : la rencontre avec l'École**

On a beaucoup entendu parler dernièrement des passeurs dans notre école : exercent-ils bien leur fonction ? Ont-ils été bien désignés ? Ces

questions sont certes très importantes, mais j'aimerais évoquer un autre point, notamment concernant le transfert, qui est notre thème de l'année.

De tous les acteurs du dispositif de la passe, c'est le passeur qui a la place que je dirais « la plus critique » quant à ce que je viens d'évoquer, cette frontière entre transfert analytique et transfert à l'École. Quand je dis « critique », je ne pense pas au fait qu'il se trouve dans le dispositif de la passe sans en avoir fait la demande, mais au fait qu'il est dans un moment de résolution de son transfert analytique, où justement la supposition de savoir vacille et chute.

Les effets de cette chute sont certainement variés selon les sujets, mais cela n'empêche pas que cette désignation comme passeur, faite justement par son analyste, porte implicitement un jugement de celui-ci quant au parcours de son analysant. Elle comporte une sorte d'« évaluation » de l'analyste qui, par l'intermédiaire de cette désignation, manifeste quelque chose sur le parcours analytique de son analysant. Cela ressemble à un acte de parole austinien, à un acte performatif, mais sans parole proférée. Cette désignation est probablement la seule fois où l'analyste se prononce sur l'avancée du parcours effectué par son analysant. Cette désignation accélère-t-elle la fin du transfert ou le relance-t-elle ? Je laisse de nouveau cette question de côté.

C'est donc dans cette « zone de turbulence <sup>8</sup> » que le passeur se trouve propulsé de l'intimité de son analyse vers le dispositif de la passe, dispositif qui a une place agalmatique pour l'École. Il a la tâche d'essayer de faire passer le dire de quelqu'un d'autre aux membres d'un cartel d'École, composé le plus souvent par des collègues qu'il respecte, voire idéalise. C'est une fonction qui peut générer de l'enthousiasme, mais qui comporte aussi le poids de la solitude du *comment faire*.

Le passeur rencontre le cartel de la passe qui, en ce moment, « incarne » en quelque sorte l'École, se dévoile alors comme *humain trop humain*... C'est un moment parfois éprouvant pour le passeur, qui se confronte en acte au manque de « garantie » qui existe, nécessairement, au sein du collège... de la garantie... L'ébranlement du transfert analytique peut alors se doubler d'un ébranlement d'un transfert naissant à l'École. Il me semble important d'avoir une attention particulière pour le passeur pendant l'exercice de sa fonction, car, au-delà de « la qualité du récit » qu'il transmet au cartel, le passeur se trouve au cœur d'une expérience inédite à la fois dans son analyse et dans l'École. De lui dépend en partie la réussite du dispositif de la passe certes, mais dans une certaine mesure aussi l'avenir de notre École.

Combien de passeurs s'engagent par la suite dans le dispositif pour leur propre passe ?

### L'AE : transfert d'École ?

L'AE, quant à lui, n'est ni plus ni moins que quelqu'un qui a souhaité et s'est risqué à témoigner de ce que la psychanalyse a pu faire pour lui, et de montrer comment. Il se peut que cela passe, que cela convainque ledit cartel *humain trop humain*... De cette expérience qui fut la sienne, l'École attend forcément de l'AE quelque chose par la suite, quelque chose qui puisse transcender justement l'intimité de son expérience, mais qui n'est pas sans elle. Quel serait-il sinon l'intérêt des exposés des AE ?


Il y a certainement une attente de l'École concernant ses AE. La passe y occupe une place importante, on investit beaucoup pour la faire exister, c'est donc une conséquence naturelle que l'École attende quelque chose de ses AE, qu'elle leur demande de livrer un savoir. Mais qu'attend-elle comme savoir ? On peut toujours répondre avec ce que dit Lacan dans la « Proposition », à savoir qu'ils témoignent « des problèmes cruciaux aux points vifs où ils en sont pour l'analyse<sup>9</sup> ». Mais, en pratique, il y a des demandes et des attentes diverses, avec des variantes locales, liées à des traits spécifiques qui correspondent peut-être à des terroirs de doxa.


Cette fonction d'AE n'est pas si simple que cela. C'est une chance immense de pouvoir rencontrer des collègues qu'on ne connaissait pas, de voyager, d'avoir des oreilles plus attentives que d'habitude à ce que l'on peut transmettre, à être amené à travailler encore et encore pour mieux cerner... ce que l'on ne sait pas. Mais ce n'est pas seulement cela. Parfois un style ou un exposé dérange, sort des sentiers battus, laissant le public silencieux, voire suspicieux. Nous avons aussi de drôles d'expériences... On scrute un AE, on juge sa production, car on lui suppose un savoir. Ce n'est pas toujours évident ou aisé de se laisser consommer par cette attente.


Voilà mes quelques réflexions éparses en guise d'ouverture pour le travail que nous accomplirons au long de cette année autour des transferts.


*Mots-clés : transfert, transfert de travail, passeur, AE, analyste de l'École, transfert à l'École.*


---


\*  Intervention au séminaire EPFCL « Transferts », à Paris le 4 octobre 2018.


1.  J. Lacan, « Introduction à l'édition allemande d'un premier volume des *Écrits* », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 558.


2.  « L'enseignement de la psychanalyse ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail. Les "séminaires", y compris notre cours des Hautes Études, ne fonderont rien, s'ils ne renvoient à ce transfert. » J. Lacan, « Acte de fondation », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 236.


3.  N. Bendrihen, « Dignité du rebut ? », publié dans ce même *Mensuel*.


4.  J. Lacan, *L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre*, séminaire inédit, leçon du 10 mai 1977.

5.  C. Soler, *Qu'est-ce qui fait lien ?*, Cours 2011-2012, Paris, Éditions du Champ lacanien, coll. « Études », 2012, p. 47.

6.  *Ibid.*, p. 81.

7.  J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 263.

8.  C. Soler, « Le passeur », *Wunsch*, n° 12, « Septième Rendez-vous international de l'IF-EPFCL », juin 2012, p. 3.

9.  J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 244.